

LE FAIT DU JOUR

Les lycées se préparent à l'interdiction totale de fumer

Prière d'éteindre les cigarettes à l'entrée des établissements scolaires à partir du 1^{er} février. Dans les lycées (dont celui du Dolmen à Poitiers), on prépare les élèves à franchir ce cap difficile.

particulièrement frappé les esprits. Mi-février, l'animateur de la CPAM tiendra des permanences (lire par ailleurs). Trois classes témoins (CAP, BEP et BAC) sont en outre invitées à débattre sur le sujet.

La conclusion de l'une d'elles est lapidaire : « la loi est débile car tout le monde se retrouvera devant le lycée. Il y aura des accidents car les non-fumeurs accompagneront les fumeurs. »

Dernière cigarette sur le trottoir pour les internes à 20 h 45

« - 10 jours, - 7, - 5, - 3 ». Le compte à rebours s'affiche quotidiennement depuis 43 jours sur deux panneaux au lycée professionnel du Dolmen à Poitiers. Le jeudi 1^{er} février, les élèves, les profs, secrétaires... ne pourront plus fumer dans l'enceinte de l'établissement. Jusque-là, ils disposent d'une zone délimitée, dans la cour.

Au lycée du Dolmen comme dans la plupart des établissements scolaires (1), la direction et son équipe ont fait preuve de pédagogie en préparant les élèves et personnels à l'interdiction totale de fumer. Diverses dispositions ont été prises. Martine Cothias, conseillère principale d'éducation les a présentées, lundi dernier, au cours d'un comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (2), consacré en grande partie à l'arrêt du tabac.

Des lettres ont été adressées aux personnels et parents d'élèves. Le compte à rebours est illustré chaque jour avec une affiche différente. Celle présentant la cavité buccale d'une personne atteinte d'un cancer de la gorge a

Alain Plat, le proviseur, reconnaît que l'administration aura de la peine à empêcher les démissionnaires à sortir sur le trottoir pour fumer. Mais c'est la situation des internes qui le préoccupe particulièrement dans la mesure où ils vivent 24 heures sur 24 dans l'établissement.

Une mesure transitoire sera prise : « jusqu'à la fin de l'année scolaire, nous les accompagnons sur le parking, à 20 h 45 pour qu'ils fument leur dernière cigarette. Après cet horaire, ce sera fini. »

Les adultes n'ont pas manqué de s'inquiéter des réactions des fumeurs dépendants « en manque ».

« Cette loi va créer du conflit. Ce sera très dur pour les accros car l'interdiction arrive de manière brutale. Des élèves arriveront en



Pendant le compte à rebours, les réflexions se poursuivent pour que la loi soit appliquée dans les meilleures conditions.

(Photo NR, Patrick Désert)

retard, seront énervés », observent-ils.

Quelle aide pour les élèves dépendants ? Les aider à passer le cap apparaît indispensable. Mais l'infirmière révèle qu'il lui est interdit de donner un substitut à la nicotine. « Si vous ne pouvez donner une gomme à un enfant en manque de nicotine, c'est cruel ! »,

s'exclame le Dr Underner. « Les substituts prescrits sur ordonnance pourraient être apportés par les jeunes », suggère une maman.

Hélène, lycéenne membre du CESC, évoque le problème de la prise de poids. « C'est fréquent surtout quand il n'y a pas d'aide médicamenteuse mais celle-ci ne met pas pour autant à l'abri d'une prise de poids », remarque le médecin.

Il lui apprend qu'une consultation en tabacologie est en place au CHU avec le recours à une diététicienne et une psychologue. Mais le délai d'attente, actuellement d'un mois, va augmenter. Le Dr Underner conseille la mise en place d'un rétif tabac dans le lycée.

Les conseils de Patrice Barrat, l'animateur de la CPAM ne seront pas de trop. Il dit que le cap sera difficile à franchir mais que,

dans un an, on n'y verra plus que du feu.

Marie-Catherine BERNARD

(1) Le lycée privé du Porteau a lancé un compte à rebours de 53 jours. (2) Ce CESC regroupait la vie scolaire, l'infirmière, des élèves, des parents, des profs, deux futures éducatrices stagiaires mais aussi des personnes extérieures qui apportent leur avis d'experts, en l'occurrence le Dr Michel Underner, pneumologue et tabacologue au CHU de Poitiers et Patrice Barrat, animateur en éducation à la santé à la CPAM.

COUP DE CŒUR

Elle murmure à l'oreille des chevaux

Samedi après-midi, le club hippique de la Forêt de Moulrière à La Chaise était en effervescence. La directrice-fondatrice du club qui fête ses trente années d'existence, Josette Rabouan, a été faite chevalier dans l'Ordre du Mérite agricole par l'ancien Premier ministre - sénateur, Jean-Pierre Raffarin.



Très émue, Josette Rabouan a reçu son insigne de Jean-Pierre Raffarin.

Les 2 et 3 juin prochain, le club hippique fêtera ses trente années d'existence. Quel chemin parcouru ! En 1977, lorsque Josette Rabouan fonde le club, il y a trente chevaux shetland, deux double poneys et un salarié permanent. Trente années plus tard, ce sont cent quarante chevaux de toutes tailles, quatorze salariés permanents et cinquante vacataires qui sont au service des huit cents adhérents, de douze mois à soixante-dix-sept ans, et environ deux mille cinq cents cavaliers (classes transplantées, handicapés, groupes parents-enfants, cavaliers stagiaires étrangers) venus de l'Espagne, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis qui montent pendant l'année.

Née il y a soixante-dix ans dans une famille paysanne enseignante, Josette Rabouan passe son baccalauréat (mention philosophie) à Saintes avant d'entrer dans l'Éducation nationale. En 1971, elle

participe à un groupe interdisciplinaire sur le thème de l'échec scolaire puis, professeur de français au collège Camille-Guérin de Poitiers, elle anime des ateliers d'écriture et de poésie.

En 1977, Josette Rabouan décide de changer de vie. Elle crée le club hippique à La Chaise. La poésie, l'écriture et la musique font alors partie intégrante de la vie du club. En 1988, elle ouvre un cours unique en France, les bébés cavaliers, pour des enfants à partir de douze mois. En 1993, le club reçoit le 1^{er} trophée du Salon du cheval. Depuis de nombreuses années, Josette Rabouan a ses trois fils, Philippe, Olivier et Antoine à ses côtés pour l'aider dans son entreprise.

Correspondant NR : R. M.

3 QUESTIONS A...

Nicolas Miguet

Dimanche, Nicolas Miguet, candidat à l'élection présidentielle (Rassemblement des contribuables français), était à Loudun pour un déjeuner-débat dans le cadre de sa tournée nationale dans 73 villes.



Nicolas Miguet (RCF).

1 Pourquoi faire étape à Loudun ?

Il y a deux raisons. C'est la ville que René Monory a longtemps dirigée. René Monory a été chef d'entreprise, il l'a développé tout en s'occupant des affaires de sa ville, du département et ce d'une manière exemplaire, visionnaire. Il a eu des responsabilités nationales, c'est le dernier en 1979 à avoir présenté un budget en équilibre. Et puis Loudun, c'est la ville de Renaudot, alors que certains disent que la presse écrite est morte. La liberté c'est la presse écrite et non pas l'image, qui arrive désordonnée, sans réflexion. Et, puis peut-être aussi parce que son maire a récemment fait l'objet d'une interview dans son journal (NDLR).

2 Quelle est la base de votre programme ?

La dette de la France est de 2.000 milliards d'euros. Jusqu'en 2017, on ne remboursera que les intérêts de cette dette. Il faut stopper cela. Les caisses des organismes sociaux sont dans la même situation. Nous allons vers la faillite. Une des mesures principales que je préconise, c'est simplifier l'imposition, avec trois taux 5, 15 et 25%. Ainsi on re-

Alain GODINEAU

EN BREF

SANTÉ

Des ateliers pour entretenir sa mémoire

Une nouvelle session d'ateliers mémoire va bientôt commencer à Poitiers, au Cercle laïque poitevin, au centre socioculturel des Trois-Cités ou à la maison des Trois-Quartiers et à Châtelleraul, au centre socioculturel d'Ozon. Comme le corps, la mémoire a besoin d'être entretenue. Ces ateliers sont encadrés depuis 1989 par Jocelyne Plumet, docteur d'université et psychologue, spécialisée dans le domaine de la mémoire. Les exercices sous forme de jeux variés obligent à se creuser la tête, ça redonne confiance, c'est rassurant, motivant et chacun va à son rythme sans compétition.

Des réunions d'informations sont programmées à Poitiers, le mardi 30 janvier à 15 h 30 au centre socioculturel des Trois-Cités (tél. 05.49.01.29.97), mercredi 31 janvier à 15 h 30 au Cercle laïque poitevin (rue de La Brouette-du-Vinaigrier, tél. 05.49.38.37.40) et vendredi 2 février à 15 h 30 à la M3Q (tél. 05.49.41.40.33), à Châtelleraul le jeudi 1^{er} février à

15 h 30 au centre socioculturel de la Plaine d'Ozon (05.49.21.23.79).

AGRICULTURE

La gestion des risques de prix

Dans le contexte mondial actuel - stocks mondiaux au plus bas, développement de la filière des biocarburants, mondialisation des échanges, réformes successives de la PAC, négociations à l'OMC - la volatilité des cours ne peut que s'accroître. Aussi, face à un environnement de plus en plus incertain, les producteurs de grandes cultures doivent être en mesure de connaître les outils de gestion du risque de prix tels que les marchés à terme. La chambre d'agriculture de la Vienne organise une formation de trois jours sur les marchés à terme. La formation aura lieu les 7, 14 et 23 février, de 9 h 30 à 17 h (lieu à préciser). Participation financière : 40 € (repas en sus) pour les trois jours de formation.

Contact : service MAT de la chambre d'agriculture de la Vienne au 05.49.44.74.26, par fax au 05.49.44.74.78 ou par courriel : servicemat@vienne.chambagri.fr

Stimuler les envies d'arrêter de fumer

Des chefs d'entreprises et d'établissements scolaires frappent à la porte de la caisse primaire d'assurance-maladie de la Vienne, à l'approche du 1^{er} février. « On fait de la prévention du tabagisme depuis 18 ans. Les demandes sont fortes en ce moment, mais elles l'ont toujours été dans les collèges et les lycées, remarque Patrice Barrat, animateur en éducation à la santé. Les actions de prévention que nous menons ne sont pas des actions de survie. Le but est de stimuler des envies pour que le processus d'arrêt commence. Cela ne se produira pas du jour au lendemain », précise-t-il.

La CPAM peut conduire des projets de longue haleine. Par exemple, avec le lycée privé Saint-Jacques-

de-Compostelle. « L'objectif était de réduire la proportion de fumeurs chez les élèves, de motiver et d'accompagner l'arrêt du tabac chez les fumeurs ; de retarder, à défaut, l'entrée des jeunes dans le tabagisme », expose Rose Rias, chargée de projets. De 2003 à 2006, les réunions, animations, actions se sont succédées. Parmi ces dernières, la réalisation d'une signalétique. Sur un panneau, ces mots : « La cigarette s'arrête ici », ponctués d'une silhouette rouge très parlante.

Des élèves ont arrêté et s'en portent très bien. « L'argent m'a motivé. Je mets de côté l'équivalent de ma dépense en tabac pour organiser une super fête pour mes 18 ans », té-

moigne une jeune fille. En devantant la loi, le lycée Saint-Jacques-de-Compostelle a mis des atouts de son côté.

« Certains fumeurs vont souffrir. Ils se sentent pointés du doigt, considèrent que cette interdiction est une atteinte à leur liberté. Mais, ajoute Rose Rias, c'est sûr qu'ils diront merci à terme. »

Pour les aider à dire merci, qu'ils sachent que l'assurance-maladie remboursera 50 € par an et par personne sur un traitement nicotinique de substitution, prescrit par un médecin. Patrice Barrat observe néanmoins que les médicaments ne font pas tout. « Il faut avoir envie de s'arrêter de fumer. »



Pour que le processus d'arrêt commence.

Aider les élèves dépendants du tabac

Les chefs d'établissements ont tous reçu la circulaire nationale relative au décret sur « l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif ». Ils sont chargés de faire appliquer le texte aux élèves, aux personnels et aux personnes venant de l'extérieur (dont les parents d'élèves) et de sanctionner si nécessaire. « Toutefois, module l'inspecteur d'académie de la Vienne, à côté du discours de rigueur, le texte doit s'accompagner d'une certaine souplesse jusqu'à la fin de l'année scolaire. » Jean-Louis Baglan précise que seuls les élèves majeurs pourront fumer sur le trottoir devant l'établissement. Avec ces constats :

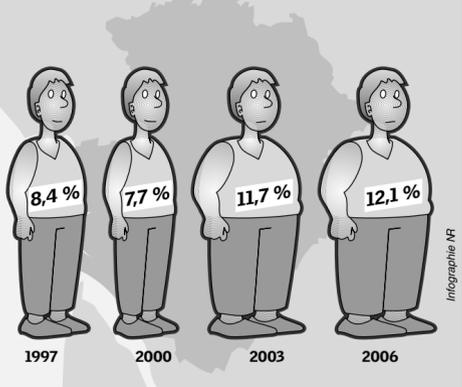
« Cela nécessitera une action de prévention en matière de sécurité et un accompagnement des élèves souffrant d'une dépendance au tabac. Les infirmières et médecins scolaires ainsi que les conseillers principaux d'éducation disposeront d'informations pour les aider. Ils seront orientés vers leurs médecins traitants et la consultation tabagique du CHU. »

A l'université, il sera également interdit de fumer dans les locaux. Des affiches vont être apposées pour rappeler la loi aux étudiants et aux personnels. La médecine préventive proposera des entretiens et des consultations pour celles et ceux qui souhaiteront arrêter de fumer.

SANTÉ

L'obésité prend du poids dans la région Poitou-Charentes

Prévalence de l'obésité de 1997 à 2006
Pourcentage des individus de plus de 18 ans souffrant d'obésité en Poitou-Charentes



mieux ». L'industrie alimentaire est dans le collimateur.

La sédentarisation est le second responsable. Le Pr Maréchaud énonce les conséquences de ces comportements qui conduisent à l'obésité : « le diabète, la tension, des troubles respiratoires, la dépression, la mise à l'écart, la perte de chance à l'emploi. »

Il reconnaît que traiter l'obésité est compliqué : « Tous les sys-

tèmes d'amaigrissements permettent de perdre du poids mais il est difficile de maintenir le poids acquis à long terme. » Il préconise de limiter son ambition. « Perdre 5 % de son poids initial montre son efficacité sur l'hypertension et le diabète. Une activité physique permet de conserver le résultat acquis. »

La pose d'un anneau gastrique ne concerne que les personnes ayant une obésité majeure ou

morbide (2) et à condition qu'elle soit effectuée dans les conditions réglementaires. Il insiste sur l'importance d'un suivi pluridisciplinaire. Le CHU ne pratique pas cette intervention.

Une étude auprès de collégiens de la région

Pour les enfants, la prise en charge est hygiéno-diététique. « Il faut dépister l'obésité le plus tôt possible », souligne-t-il. La prévention a toute sa place. Dans le cadre du Programme national nutrition-santé, une étude baptisée « Bien bouger, bien manger » va être menée auprès des élèves de sixième de collèges du Poitou-Charentes. Leur indice de masse corporelle va être calculé et leurs habitudes alimentaires ainsi que leurs activités physiques ou pas, relevées. Ces collégiens seront suivis jusqu'en troisième. Dans le même temps, des enseignants mettront en place des actions pour promouvoir une alimentation équilibrée et pour lutter contre la sédentarité. L'exemple viendra des plus jeunes.

M.-C. B.

(1) Conférence sur l'obésité, jeudi 1^{er} février, à 20 h 30, à l'Espèce Pierre-Mendès-France, 1 place de la Cathédrale à Poitiers avec le Pr Maréchaud, le Pr Hankard du département médico-chirurgical de pédiatrie du CHU de Poitiers et le Dr Eliane Dessert-Berrard, médecin généraliste. Entrée libre.

(2) L'indice de masse corporelle se calcule en divisant le poids par la taille multipliée par deux. On parle d'obésité adulte quand l'IMC est supérieur à 30.

Les mesures de la Région pour les jeunes

Le décalage horaire entre les Antilles et la France n'a visiblement pas marqué la candidature PS venue, hier, présider la commission permanente du conseil régional du Poitou-Charentes sans le moindre signe apparent de fatigue. Cette volonté affichée de diriger l'exécutif régional « jusqu'au bout » n'est pas nouvelle chez Ségolène Royal qui s'applique à faire tourner la boutique en donnant à sa majorité sa feuille de route. « Heureuse » d'ouvrir la première séance publique de l'année pour mettre en œuvre les principes adoptés dans le budget 2007, la présidente de Région a décliné, non sans satisfaction, les six grands thèmes (1) que son équipe lancera à la vitesse de la lumière. Trop vite pour l'élus d'opposition de la dynamique régionale Alain Garcia : « Nous découvrons en séance des règlements nouveaux suivis des faits. C'est d'une célérité étonnante. » Un compliment pour la présidente qui se réjouit de l'hommage rendu ! Et Mme Royal de décliner les 1.000 actions en direction des jeunes pour l'accès à un métier ou à un emploi. Entre autres : les 150 nouveaux contrats tremplins pour l'emploi des jeunes diplômés dans les entreprises de moins de 50 salariés pour des fonctions d'encadrement.

La politique d'aide envers les jeunes, Elisabeth Morin dit oui des deux mains mais à condition « que les villes ne rejettent pas à la campagne les plus pauvres ». Alain Leroy (FN) préfère cette politique pour les « Français de souche ». La présidente met un

terme au débat en rappelant qu'ils sont « tous Français ».

Pour les aider, (NDLR : les stagiaires de la formation professionnelle) Ségolène Royal a décidé de mettre en place des tarifs « abonnement travail » dans les TER avec 75 % de réduction générale. Les trains risquent de faire le plein. Ce qui ne peut qu'inciter la présidente à soutenir l'équipement des machines avec la rénovation de 5 rames supplémentaires.

Toujours dans l'aide aux plus démunis, Ségolène Royal lance la mise en œuvre du micro-crédit social régional. Et propose une première tranche d'attribution, pour les banques et les associations qui accompagneront les bénéficiaires : la Région annonce 420 prêts. Pour commencer.

La sortie sur le parc de Lathus a soulevé l'air de la contestation sur cette commission peu animée. En proposant une convention au centre de plein air qui a reçu, en 2005, 153.498 €, Ségolène Royal apporte, par cet acte, 450.000 € sur 3 ans. « Du clientélisme », pour l'opposition qui demande le retrait de la délibération. « C'est indécent », a répondu le chef de l'exécutif qui a injecté 12 M€ aux chefs d'entreprise. La présidente de Région avait, hier, les intonations de la candidate PS.

Didier MONTEIL

(1) Les six grands thèmes : plan d'actions en faveur de 1.000 jeunes, le plan de formation 2007, l'excellence environnementale, la mise en œuvre du micro-crédit social régional, la mise en œuvre du plan numérique régional, les contrats régionaux de développement durable, premier contrat avec la Gâtine.